

AUTORISATION PARENTALE ANNUELLE

Je soussigné(e)

(nom et prénom du représentant légal)

➤ **autorise mon fils ou ma fille**

(nom et prénom de l'enfant)

à pratiquer le Cyclisme au sein du Vélo Club d'Ambérieu lors de la saison **2022 -2023**

Il ou elle sera sous la responsabilité d'un encadrement diplômé de la FFC (Brevets Fédéraux ou Diplômes Fédéraux) éventuellement assisté d'un encadrant adjoint ou de Parents.

➤ **autorise le responsable de l'encadrement à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avèreraient indispensables conformément aux prescriptions du corps médical consulté.**

(en cas de refus rayer la mention)

A défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.

➤ **reconnait avoir été informé(e) que la prise en charge de mon enfant par « l'encadrement » ne se fera qu'à partir du lieu d'entraînement (adresse club ou autre lieu suite à mail éducateur...) et à partir du lieu de rendez-vous fixé dans la convocation pour tout déplacement prévu dans le cadre du club (courses ou stages).**

➤ **certifie que mon fils ou ma fille est à jour de tous ses vaccins** (Tétanos, ...)

➤ **Pour les besoins de la communication interne et/ou externe du club**

j'autorise le Vélo Club d'Ambérieu à utiliser pour la saison en cours, l'image de la personne objet de la présente fiche et cela sous tout type de support et notamment sur le site Internet du club.

Je n'autorise pas le Vélo Club d'Ambérieu à utiliser pour la saison en cours, l'image de la personne objet de la présente fiche et cela sous tout type de support et notamment sur le site Internet du club

EN CAS D'URGENCE

Personnes à prévenir :

Nom : Qualité :

Tel : dom/prof/mob.....

Nom Qualité.....

Tel : dom/prof/mob.....

RENSEIGNEMENTS UTILES

N° de sécurité sociale :

Nom de l'assuré :

Mutuelle :

Contre indication médicale (allergies, etc.).....

Fait à , le

Signature des 2 Parents

Tout participant ne se présentant pas muni de ce document dûment complété et signé par son représentant légal sur le lieu de rendez-vous fixé ne sera pas admis.